

Le P'tit Catalan

Mise en place d'un système de vidéosurveillance pour la protection de la commune

Le mot du maire



La municipalité a décidé de doter la commune d'un système de vidéoprotection par la mise en place de 6 caméras fixes, installées à différents points stratégiques (description en page 2). Les lieux choisis ont été étudiés de concert avec le gendarme référent en sûreté départemental et avec ENEDIS.



Les travaux ont été confiés à la société ESP de Montbéliard. Le montant TTC de ceux-ci s'élève à 19 040 €. Nous avons reçu une subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention et de la Délinquance) d'un montant de 6 344,80 €. Une subvention de 7 000 € a été sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR.

La finalité de l'installation technique est en rapport avec la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens ainsi que la protection des lieux et des bâtiments publics. Le terminal de ces caméras est situé au 1^{er} étage de la mairie. Les enregistrements restent à disposition de la gendarmerie pendant 30 jours en cas de besoin. L'information au public sera effectuée par des panneaux placés aux entrées du village. Nous espérons que cette mesure préventive produise l'effet escompté car nous assistons à une recrudescence d'incivilités au cœur de nos petits villages.

Le Maire, E. SIEGER

Mairie d'Arpenans

784 Rue Saint-Valère

70200 ARPENANS

Tél : 03 84 63 93 77

Mail :
mairie.arpenans@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert de
14h à 16h le vendredi

Cérémonie des

vœux le

7 janvier

2024 à 11h15

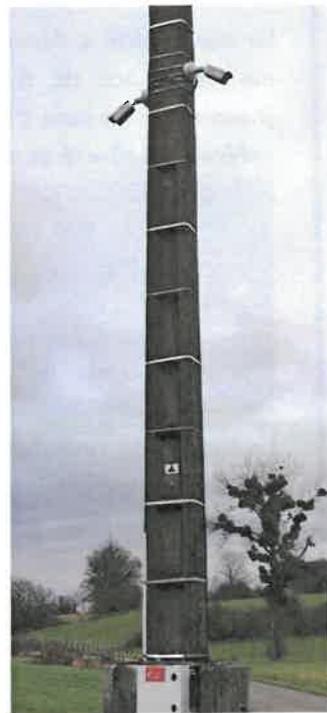
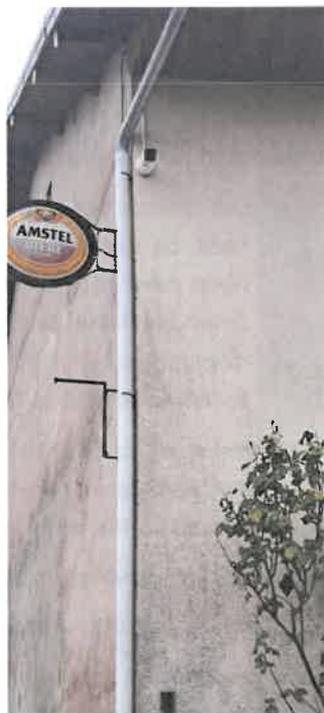
Sommaire :

- Vidéo-surveillance
- Budget communal
- Taux d'imposition
- Travaux
- Forêt
- R.P.I
- Communication
- Cérémonies
- Actualités municipales
- Etat civil
- Noël 2023

Lieux d'implantation des caméras :

- 1 caméra sur le bâtiment de la mairie pour sécuriser les abords de l'école
- 1 caméra sur la salle des fêtes pour sécuriser son accès, le monument aux morts, l'atelier municipal (cambriolé en décembre 2021)
- 2 caméras à proximité de la station de traitement, lieu de dépôts sauvages au pied des bennes à verre générant un coût financier pour la commune
- 1 caméra au croisement de la rue de Monjustin et de la rue du Coucou
- 1 caméra rue Saint-Valère côté rue de Charâtre.

Ces 2 caméras pourront apporter une aide en cas d'infractions constatées aux règles de la circulation.



A ce jour, il reste à implanter la caméra au croisement Rue de Monjustin/Rue du Coucou

Le budget communal 2023

Le budget communal se décompose en deux sections :

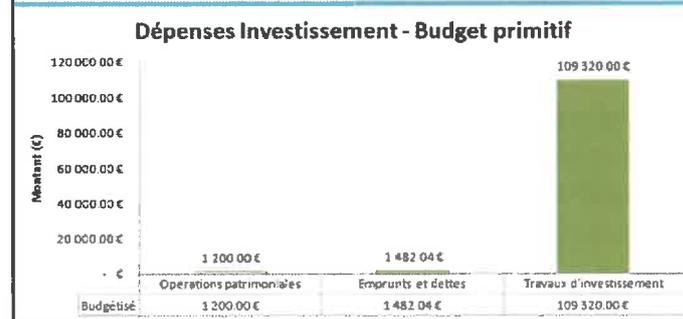
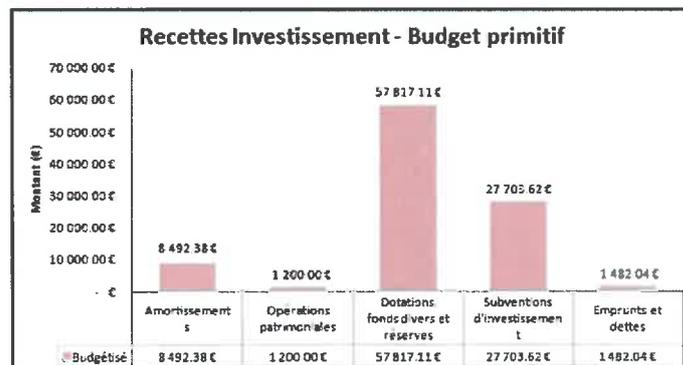
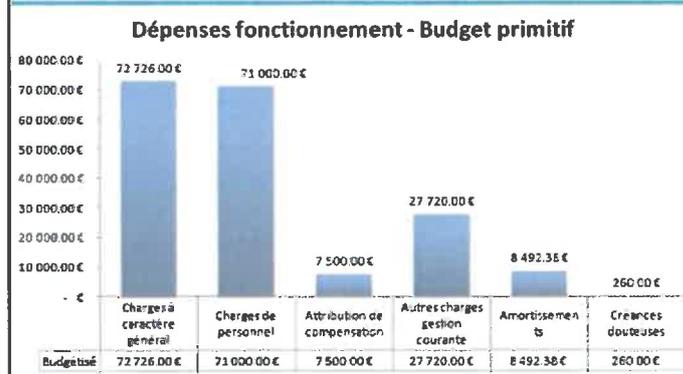
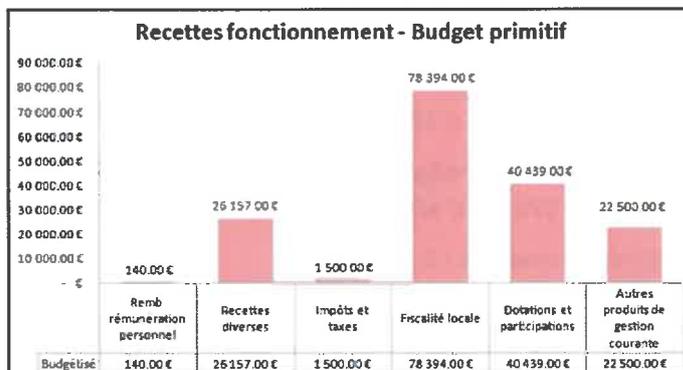
La section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

La section d'investissement comporte

- en dépenses : les dépenses d'équipement de la collectivité ;

- en recettes : les dotations et subventions de l'État.

L'autofinancement est constitué par l'excédent de la section de fonctionnement.



Taux d'imposition

Taux votés en 2023 (identiques à 2022) :

taxe foncière (bâti) : 38,74 %

taxe foncière (non bâti) : 47.54 %

Principaux travaux 2023

Travaux de voirie

Rue du Mont-Gédry et Place du Monument : reprofilage avec apport de GNT, pose d'un enduit bicouche avec mise à niveau de tampon et mise à niveau de grille.

Montant HT des travaux : **15 381.00 € HT**

Rue des Aynans : reprofilage manuel des zones dégradées avec apport de GNT et pose d'un enduit.

Montant HT des travaux : **5 372.50 € HT**

Montant de la subvention de l'Aide Départementale : **2 213.00 €**

Dans le cadre de la restauration du patrimoine rural, le puits de la rue de la Pompe a été reconstruit en pierres de taille par l'entreprise T2P de Dambenoit-les-Colombe pour un montant de 10 920 € HT ainsi qu'un calvaire situé à proximité de la voie Ferrée pour un montant 2 360 € HT. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 30 % par le Département et 30 % par l'Etat.



Achats/Cessions

Protection des deux entrées école / mairie par la pose d'une marquise pour un montant de 123.80 € TTC.

Acquisition d'un aspirateur HENRY pour l'école pour un montant de 285.42 € TTC

Acquisition d'un percolateur et d'un cendrier pour la salle des fêtes pour un montant de 250.20 € TTC

Cession de la bétonnière et de l'épareuse (suite à la vente du tracteur International) pour un montant total de 1 150 € TTC.

Budget forêt

La forêt communale est à la fois un lieu de promenade, un terrain de chasse et une ressource financière pour la collectivité.

L'exploitation de la forêt, gérée par l'ONF et mise en œuvre par son agent, M. Ludovic VINEL, depuis le 1^{er} septembre 2022, est réalisée sur la base de la carte d'aménagement 2006-2025.

Ce plan de gestion détermine des objectifs, le choix des parcelles à régénérer, les travaux à réaliser et donc le programme d'actions à conduire.

La répartition des essences forestières se compose essentiellement de chênes, de charmes, d'hêtres, de feuillus précieux (merisiers, frênes, tilleuls...) et autres feuillus (érables, trembles, bouleaux...)

L'exploitation des produits façonnés (les grumes) est mise en vente par l'ONF au profit de la commune.

	RECETTES TTC
Ventes de grumes aux enchères	119 206.40 €
Cessions	2 476.00 €
Location de chasse	250.00 €
TOTAL	121 932.40 €
	DEPENSES TTC
Travaux sylvicoles	8 420.82 €
Contribution à l'ha	314.18 €
Frais de garderie	9 178.25 €
Frais de bûcheronnage	11 054.50 €
Frais de débardage	7 885.92 €
Frais d'assistance bois façonnés	1699.78 €
Cotisation annuelle COFOR	263.00 €
TOTAL	38 816.45 €
BÉNÉFICE RÉALISÉ	83 115.95 €

Rentrée scolaire 2023

La rentrée scolaire 2023-2024 qui a eu lieu le jeudi 4 septembre 2023 avait un goût amer pour les élus et enseignants suite à la fermeture programmée d'une classe à MOLLANS et par voie de conséquence à la suppression d'un poste d'enseignant malgré leurs efforts pour éviter la décision du DASEN. En vain.

41 élèves sont scolarisés dans le RPI dont 23 à l'école maternelle d'Arpenans (5 niveaux) et 18 à l'école de Mollans (3 niveaux).

Une petite fête a été organisée à MOLLANS pour remercier Mme Céline LAMBOLEY de ses 13 années d'enseignement. Elle quitte l'école de Mollans avec regrets pour rejoindre un nouveau poste à Noidans-les-Vesoul.

Voici son témoignage :

« Remise de mes émotions d'hier, je vous écris pour vous transmettre toute ma gratitude.

Aux municipalités d'Arpenans, de Mollans et de Pomoy, merci de nous avoir régalingés et de nous avoir permis de clôturer cette année (et ce chapitre de ma vie professionnelle) dans la convivialité. Merci également pour votre engagement en faveur des écoliers, pour votre soutien et la qualité de nos échanges au cours de ces années.

Aux membres de l'équipe, Séverine, Alexandre, Morad, Nadine, Sylvie, Lisa, Carole, Laura, Vanessa. J'ai appris auprès de vous ce que voulait dire œuvrer ENSEMBLE pour la réussite et le bien être de nos élèves, toujours à l'écoute et avec bienveillance. Merci mille fois.

Aux parents d'élèves et anciens élèves, merci pour toutes ces années d'investissement pour faire vivre notre RPI, pour votre disponibilité et votre bonne humeur.

Aux enfants, aux petits cachotiers, aux petits artistes musiciens et chanteurs, merci de m'avoir apporté chaque jour l'assurance de faire le plus beau métier du monde. Merci à tous de m'avoir (un peu trop) gâtée. Je pars avec l'esprit rempli de souvenirs, de beaux moments de joie et de partage au fil des ans.

A bientôt.

Céline. »

MOLLANS

Une classe ferme à l'école et Céline Lamboley s'en va

Elle ne fera pas de quatorzième rentrée consécutive au RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Mollans-Arpenans-Pomoy. A la suite de la fermeture programmée d'une classe, Céline Lamboley quitte l'école de Mollans avec d'énormes regrets tant elle se plaisait dans cette structure rurale, où « les relations et la communication entre élèves, parents, périscolaire, élus étaient remarquables ». Elle rejoint un nouveau poste à Noidans-les-Vesoul, plus proche de son domicile.

L'émotion était vraiment sincère au moment des adieux : tous avaient tenu à lui faire une petite fête, à commencer par une chorale improvisée qui avait choisi un titre de circonstance : *Quand les souvenirs*



Céline Lamboley (à gauche, lunettes noires) quitte le RPI à regret.

s'en mêlent, les larmes ressiennent...

Le RPI ne compte plus désormais que deux enseignants. Séverine Arigoni accueillera à Mollans 17 enfants de CE2, CM1 et CM2. Alexandre Hanz reste à Arpenans et aura en charge 22 petits de la petite section

au CE1. Le périscolaire est conservé à Pomoy.

Du côté de la municipalité, le maire Michaël Muhlematter évoque sa « déception » d'autant plus que le nouveau lotissement se remplit, gage de futurs élèves dans un proche avenir.

Christian Rinet (L.R.)

Périscolaire

Le périscolaire est assuré par la Commune de Pomoy, en moyenne 7 enfants sont accueillis le matin, 12 le midi et le soir. Une semaine par mois, des repas à thèmes sont proposés aux enfants.

Communication

Remise des cartes « avantages jeunes »

Suite à l'invitation de la municipalité, la carte « Avantages Jeunes » de la région Bourgogne Franche-Comté a été offerte à 18 jeunes du village, 11 collégiens(nes) et 7 lycéens(nes) dont les noms suivent : AMOR Juliette, ARRIGONI Clara, BARTHELEMY Ethan, BOHL Nohé, BÜHLER Benoît, DURAND Diane, MARQUET Malycia, MAUGUIERE Corentine, MEUNIER Clémentine, MEUNIER Benoît, MEUNIER Baptiste, NICOD Elisa, NICOD Albin, PARIS Eva, PARIS Lola, PHILIPPE Timéo, SOYARD Enzo et ZERWETZ Emma. Ils ont reçu leur carte nominative, qui leur donne de multiples avantages permanents et de nombreuses réductions ou entrées dans des lieux socioculturels, sportifs ou commerciaux.

Remise des dictionnaires

C'est une tradition bien établie dorénavant d'offrir tous les ans un dictionnaire français/anglais aux élèves entrant en 6^{ème}. En 2023, la municipalité leur a offert également une clé USB. La remise a eu lieu le 1^{er} septembre 2023 en mairie.

Etait concernée : NICOD Elisa.



Loisirs et culture

La Municipalité a voté un budget de 3 000 € pour l'aménagement d'une aire de pique-nique voie des Aynans avec deux tables et bancs, une poubelle et un but multisports pour permettre aux adolescents de s'adonner aux joies du ballon.



Cinéma mobile

La Municipalité a accueilli à la salle des fêtes du Mont-Gédry l'équipe de cinéma de la CCPL le jeudi 28 septembre pour la diffusion du film « Mystère » de Denis Imbert.

L'objectif étant le déplacement de l'équipe cinématophile « hors les murs » une fois par mois à la rencontre des habitants du territoire « aller vers les spectateurs sans attendre qu'ils viennent à nous ». Ces projections sont gratuites et accueillies avec enthousiasme et permettent de faire connaître la structure à de nouveaux publics.

Cette séance, suivie d'un moment de convivialité, a rencontré un vif succès auprès d'un public venu nombreux.

A renouveler !



Inauguration de la Luro'mobile



La CCPL a choisi la commune d'Arpenans pour l'inauguration de la Luro'mobile le 7 octobre 2023. en présence d' Isabelle ARNOULD, Présidente de la CCPL, de Laurence HERTZ-NINNOLI, Vice-présidente en charge du Tourisme et de la Communication, de Patrick AYACHE, Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des Ressources Humaines et du Tourisme et de nombreux élus sans oublier Nicolas BONNE chargé du développement touristique à la CCPL.

La Luro'mobile est un fourgon aménagé qui remplace le chalet touristique installé à la base de la Saline et dont l'objectif premier est d'aller à la rencontre de la population locale pour leur dévoiler les atouts touristiques du Pays de Lure. La Luro'mobile s'inscrit dans l'appel à projet « A la recherche d'une identité pour le Pays de Lure » financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Un apéritif a été offert par la CCPL après la diffusion des premiers éléments recueillis concernant l'identité du territoire par les agents du cabinet YGOR.

A noter que ce même jour, une randonnée de 5 et 10 kms était proposée par l'Association locale « La Catalane » avec marché de producteurs et d'artisans locaux.

Départ en retraite

Monsieur Georges CHENUS a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2023. Né le 18 novembre 1960, il a été recruté sur la commune d'Arpenans le 6 juillet 2000 sous la mandature de William HUMBERT avec pour fonctions l'entretien des espaces verts. Avec Simone ISBLE, ils ont travaillé en binôme jusqu'en décembre 2020, date à laquelle Madame ISBLE a été admise à la retraite

A partir de mai 2008 sous la mandature de Raymond THOMASSIN, Monsieur CHENUS a été mis à disposition de la commune de Vy-les-Lure à temps partiel jusqu'au 31 mai 2011. Puis à compter du 15 mai 2012 jusqu'au 31 juillet 2023, son temps de travail était partagé pour moitié avec la commune de Genevreville. Au fil des années, ses fonctions s'étaient diversifiées ; il les a toujours assumées avec sérieux et professionnalisme.

Un pot de départ a été organisé en son honneur à la salle polyvalente de Genevreville le 25 juillet, en présence d'élus, de conseillers municipaux des deux communes et d'amis.

Nous lui souhaitons bonne et longue retraite.



Cérémonies patriotiques

Cérémonie du 8 mai :

La Commune a rendu hommage le dimanche 8 mai 2022 aux soldats qui l'ont libéré de l'occupant avec dépôt de gerbe au Monument aux morts au cimetière.

Cérémonie des fusillés :

La cérémonie en hommage aux 15 jeunes fusillés d'Arpenans a eu lieu le samedi 23 septembre 2023 en présence de plusieurs personnalités dont Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lure, Mme Isabelle Arnould, conseillère départementale, Monsieur Mathieu BOLOT, gendarme référent pour la commune, Monsieur Serge LECINQ représentant local du Souvenir Français et d'élus des communes avoisinantes.

Après le dépôt de gerbes de la Sous-Préfecture et de la commune d'Arpenans, l'appel des morts, la minute de silence et La Marseillaise chantée par les enfants de l'école, Madame le Maire a retracé les derniers jours des résistants du maquis de Chérimont.

Un apéritif a été servi à la salle des fêtes pour clôturer cette cérémonie.



Cérémonie du 11 novembre :

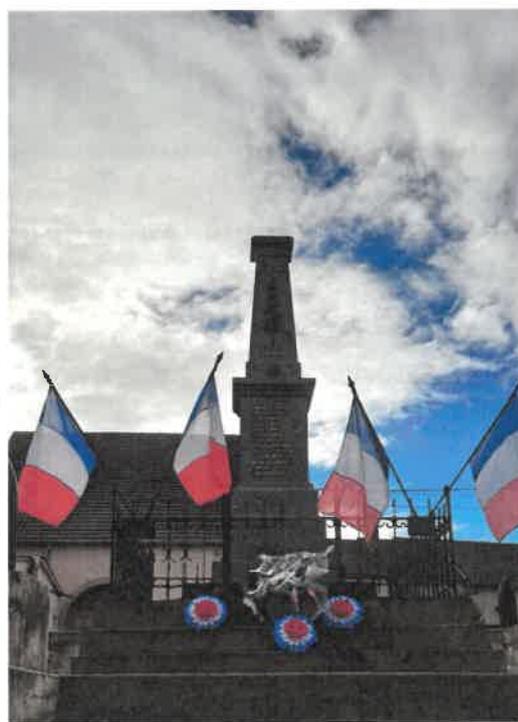
La cérémonie commémorant l'Armistice de 1918 et l'hommage à tous les morts pour la France a été organisée avec la participation des enfants de l'école le samedi 11 novembre à 11h00.

Cette année, les enfants avaient confectionné 3 couronnes de fleurs aux couleurs patriotiques. Après dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts, lecture du discours de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'Etat auprès des Anciens Combattants et de la Mémoire, les enfants ont entonné la Marseillaise accompagnés de leur instituteur.

Lors de cette cérémonie, Madame le Maire a rappelé l'origine historique du Bleuet de France, devenu la fleur symbolique des « Morts pour la France » que les élus doivent porter lors des cérémonies commémoratives.

Monsieur Pierre LAMIELLE a été remercié pour avoir assuré comme chaque année la collecte au profit du Souvenir Français qui a réuni la somme de 180 €.

Merci aux donateurs.



Actualités municipales

Déploiement de la fibre optique

Depuis l'installation de la fibre dans notre commune, à ce jour, bon nombre d'habitants ont raccordé leur domicile à la fibre optique.

Ateliers numériques



Les ateliers informatiques, dirigés par Aurélié Everne, conseillère numérique au Département de la Haute-Saône, offrent une opportunité exceptionnelle aux débutants souhaitant perfectionner leurs compétences dans le domaine informatique. Ces sessions revêtent une importance particulière à l'heure actuelle, où la dématérialisation des demandes administratives devient omniprésente, rendant essentielle la maîtrise des outils numériques.

Destinés à un public novice, ces ateliers se déroulent chaque semaine dans votre commune (ou proche de votre commune), et sont totalement gratuits. Cette initiative vise à démocratiser l'accès aux connaissances informatiques, favorisant ainsi l'inclusion numérique au sein de la communauté. Grâce à l'engagement d'Aurélié Everne, les participants bénéficient d'une assistance personnalisée pour surmonter les obstacles liés à l'univers digital et la mairie met à disposition la salle et le matériel nécessaire au bon déroulement de l'atelier.

Depuis le lancement de cette initiative par le Département de la Haute-Saône en 2022, Aurélié Everne a apporté son expertise à plus de 550 personnes au sein de la communauté de communes du Pays de Lure. Cette réussite témoigne de l'impact positif de ces ateliers, contribuant à renforcer les compétences numériques des habitants et à les doter des outils nécessaires pour naviguer avec assurance dans un univers informatique en constante mutation.

Pour vous inscrire à la prochaine session d'atelier qui se déroulera au mois de janvier, contactez Aurélié Everne au 07.85.63.58.80

Salon de coiffure itinérant

En complément du camion pizza présent chaque jeudi au centre du village depuis le 4 mars 2021, Mme LANG Delphine propose ses services une fois/mois dans son bus rénové en salon de coiffure depuis un an.

Ces 2 artisans assurent une prestation de qualité et sont désormais bien implantés dans le village.

La municipalité a à cœur de soutenir les petits commerçants et sera ravie d'en accueillir de nouveaux en cas de demande.



Je passe dans votre village

Les Coiffeurs d'Argent

06 68 55 04 71

COIFFEUR - BARBIER
Homme - Femme - Enfant

Etat civil

Nous déplorons les décès de :

- Mme WADEL Irène née BEY le 29/03/2023
- Mme SAN JOSE Andrée née MARTINET le 31/05/2023 (à cette occasion la famille a fait un don de 150 € pour l'école)
- Mme JEANDEY Gisèle née LAMIELLE le 12/08/2023
- Mr. MONGEY Jean-Marie le 14/09/2023

Nous nous réjouissons de la naissance de :

- EHRETSMANN Mathéo né le 28 avril 2023

Noël 2023

Noël des enfants

Le Père-Noël a fait sa distribution de cadeaux à l'école de Mollans le 22 décembre 2023.



Noël des Aînés

En 2023, la municipalité a souhaité organiser le repas des Aînés le Dimanche 7 janvier 2024 et reconduire les bons d'achats auprès des commerçants lurons et vésulien pour les personnes qui ne participent pas au repas.

Congé maternité

Le secrétariat de mairie sera un peu «perturbé» en raison du congé maternité de Mme BALLAND Marion du 30 décembre 2023 au 19 avril 2024 car à ce jour nous n'avons pas de remplaçant(e) malgré nos recherches.



Cérémonie des vœux

Madame la Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une belle année 2024 et vous invitent à la cérémonie de présentation des vœux le :

le Dimanche 7 janvier 2024 A 11h15 à la salle du Mont Gédry

A cette occasion seront décorés de la médaille d'honneur du travail Mme ISBLE Simone retraitée depuis le 1^{er} janvier 2021 et M.CHENUS Georges retraité depuis le 1^{er} août 2023.

Nous serons ravis d'accueillir les nouveaux habitants et nous partagerons le verre de l'amitié.

Nouvelle insolite !!



Dans l'esprit des futurs Jeux Olympiques de 2024, les bénévoles du Comité du Sapeur de Lure organisent les « Z'Olympiades » qui se dérouleront sur la zone de la Saline dans le style des Jeux Intervillages.

Leur souhait : former 10 équipes de 6 volontaires (une équipe par village).

Date butoir pour s'inscrire : 30/01/2024

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter l'association « La Catalane » qui a d'ores et déjà fait connaître son intention de participer.



Prochain Numéro
Décembre 2024